



**Compte-rendu du Conseil de Quartier
Sentier – Bonne Nouvelle
du 9 avril 2019 à la Paillasse, 226 rue Saint Denis**

CONSEIL DE QUARTIER SENTIER - BONNE NOUVELLE DU 9 AVRIL 2019					
Collège 1			Collèges 2 et 3		
Nom	Prénom	Présence	Nom	Prénom	Présence
AHMED-SARROT	Mathilde	Oui	Fournier	Marc	Oui
CAMPANA	Morena	-	SALA	Anne-Virginie	-
DENIS-PERALDI	Olivier	-	CHARPENTIER	Bruno	Oui
HAYANE	Lina	Oui			
HENNESSY	Marie	Oui	Autres participants		
LACOSTE	Marie-Pierre	Oui	MAILLEBUAU	Olivier	Oui
LE COUTURIER-DEOUZINEL	Gilles	-	LEVIEUX	Véronique	Oui
LISSOT	Georges	Oui	BAGGIO	Anouk	Oui
PERDRIAU	Nelson	-			
RICHARD	Bertrand	Oui			
RUDETZKI	Deborah	Oui			
SELE	Quentin	Oui			

Par ailleurs de nombreux habitants et acteurs du quartier participaient à cette réunion, pour partie consacrée à la rue Saint-Denis.

Ordre du Jour

- Présentation de La Paillasse
- Approbation du CR de la réunion plénière du 8.01.19
- Point sur l'activité du 1er trimestre:
 - Retour sur les réunions de fusions des 4 arrondissements des 14 février et 14 mars
 - Budget participatif
 - Sécurisation des passages piétons - avis du CQ - suivi
 - Embellir Paris
- Suivi de la réunion prostitution du 13 décembre 2018 - actions à mettre en œuvre
- Thèmes de travail pour le 2ème semestre:
 - Budget participatif: suivi des projets déposés par le CQ ou concernant le quartier
 - réflexions sur la rue Saint Denis
 - Relance du thème Propreté
- Budget d'investissement et de fonctionnement
- Calendrier

NB : changement de l'ordre des thèmes abordés en début de séance : la prostitution intrusive sera abordée juste après la présentation de La Paillasse

- **Présentation La Paillasse**

Présentation de Marc Fournier.

La Paillasse est un laboratoire citoyen, accessible à toutes et tous, dont l'objectif est une réappropriation de la science par la société civile, à travers la mise à disposition d'outils. Amorcé dans un squat parisien avec la récupération de matériel dans divers établissements, c'est aujourd'hui le plus grand laboratoire de ce type en France et il a inspiré de nombreux autres laboratoires dans le monde.

Extrait du [site](#) « *La Paillasse est un laboratoire de recherche ouvert et citoyen où sont menées des actions d'amorçage et d'accélération de projets scientifiques, entrepreneuriaux et artistiques.*

Nous rassemblons tous ceux qui souhaitent expérimenter et inventer un futur commun autour des questions de santé, d'environnement, d'alimentation, de matériaux, d'art, de contre-pouvoirs citoyens en plaçant la liberté d'action, l'ouverture et la transdisciplinarité au cœur de nos valeurs ».

Exemple de projets : fabrication d'encre bio-sourcées à partir de bactéries, recherche sur le sol de Mars avec la NASA, recherche contre le cancer.

Un projet a été déposé au BP2019 afin d'investir dans des équipements d'analyse pour l'étude de l'eau, de l'air, des sols, des micro-organismes et des aliments en lien avec les enjeux de sécurité alimentaire et environnementale.

Après avoir répondu à plusieurs questions, Marc Fournier informe que des portes ouvertes ont lieu tous les jeudis à 19h00.

• **Retour sur la réunion prostitution intrusive du 13 décembre 2018**

Accueil du capitaine de police M. Couton, que le CQ remercie de sa venue hors temps de travail.

Présentation de Quentin Sele. La réunion du 13 décembre a permis aux habitant.es de la rue Saint Denis d'exprimer leur constat ainsi que leur sentiment de solitude et d'abandon. Suite à cette réunion la liste de diffusion « prostitution intrusive » créée en 2015 a été actualisée, pour permettre aux habitant.es de faire mieux connaissance et de partager les bonnes pratiques. La mairie, représentée par Olivier Maillebauu a également adressé un courrier aux syndicats de copropriétés pour les encourager à prendre leurs responsabilités. Enfin, la police a affirmé son intention de renforcer sa présence dans le quartier.

Prise de parole du capitaine Couton, adjoint dans le commissariat du 2^{ème}, en charge de la sécurité publique. Il y a actuellement 6 fonctionnaires de la BAC de jour et 7 de nuit pour tout l'arrondissement. Avec l'explosion des vols par effraction (+40% en 2018), les fonctionnaires de police ne sont pas assez nombreux pour assurer une présence constante. Néanmoins, deux opérations de visibilité ont lieu chaque semaine.

O. Maillebauu : La mairie travaille avec la Préfecture de Police (dont le Commissariat du 2^e), le Parquet et la mairie centrale dans le cadre du Contrat Prévention Sécurité (CPS) pour faire face à la double violence que représente la prostitution intrusive : trouble à l'ordre public et trafic d'êtres humains. Il est important d'accompagner les copropriétés pour les aider à mieux se protéger, en sécurisant les parties communes (exemple : les codes d'accès doivent être changés régulièrement, ce qui n'est pas toujours fait). Par ailleurs, il faut saluer le travail des associations de terrain qui accompagnent les femmes en situation de prostitution et arrivent parfois à les en sortir.

M. Lacoste et B. Richard rappelle le rôle du CQ, maillon intermédiaire entre les habitants et les élus, ainsi que l'objectif de la réunion.

Questions/remarques :

- Alors qu'il était possible auparavant d'avoir un agent au téléphone pour signaler un problème, pourquoi le commissariat a-t-il mis un répondeur ?

Capitaine Couton : Il y a normalement une personne au standard téléphonique au commissariat, mais la baisse d'effectif rend la tâche plus compliquée. La prostitution n'est pas illégale. Il est impossible de mettre un agent devant chaque porte pour les flagrants délits d'entrée par effraction dans les copropriétés.

O. Maillebauu : la mairie est à disposition pour un accompagnement de toutes les personnes et copropriétés qui le souhaitent, pour mettre en place des dispositifs dissuasifs tels qu'un changement d'éclairage et de code d'entrée, une végétalisation des recoins, préciser la procédure permettant aux forces de l'ordre d'entrer pour faire des flagrants délits.

Questions/remarques :

- Pourquoi, sur les dernières années, les comptes rendus du Conseil Municipal semblent montrer que le sujet de la prostitution intrusive n'est jamais abordé ? De même, il semble qu'il n'y ait eu aucun vœu transmis au Conseil de Paris sur le sujet.

V. Levieux : Même si cela n'apparaît pas dans les comptes rendus, le sujet de la prostitution est régulièrement abordé par les élu.es du 2^{ème}. Il faut rappeler les compétences de chacun : la mairie ne peut pas agir directement sur ce problème, c'est aux forces de l'ordre de le faire. La police municipale annoncée par la maire de Paris aura comme objectif d'être présente sur l'espace public afin d'assurer la tranquillité publique. Elle sera active de jour et de nuit. En revanche, elle ne pourra agir dans les espaces privés que sont les copropriétés. Par ailleurs, les forces de l'ordre ont été beaucoup sollicitées lors des manifestations des gilets jaunes, dans un contexte compliqué de baisse des effectifs.

O. Maillebauu : Il est utile que les habitant.es et la police travaillent ensemble pour identifier les lieux où le passage des agent.es est nécessaire. Mais il faut aussi garder à l'esprit que la police municipale dépend du Code Général des Collectivités Territoriales et à ce titre, n'a pas les compétences de la Police Nationale.

B. Charpentier : les élu.es s'occupent de ce sujet depuis 5 ans de manière récurrente. Le CQ est encouragé à écrire un vœu si c'est un souhait partagé, en collaboration avec la mairie qui pourra aider à la rédaction si besoin.

Questions/remarques :

- Il est rappelé que le problème concerne la prostitution intrusive, c'est-à-dire l'intrusion de personnes prostituées et de leurs clients dans les parties communes des copropriétés, et non la prostitution en générale.
- Peut-on installer des panneaux type sécurité routière rappelant la loi de pénalisation des clients avec le montant de la contravention ?

- Lorsqu'un ou une habitant.e observe depuis sa fenêtre une relation sexuelle tarifée dans les parties communes de son immeuble, que doit-il ou elle faire concrètement?
- Est-il possible de filmer la scène et l'envoyer à la police pour identification ?
- Sur la place du Caire, la sanisette est utilisée comme lieu de passe, à la vue des habitant.es et de leurs enfants

O. Maillebauu : Concernant les panneaux, la ville de Suresnes l'a fait et les modèles peuvent être envoyés au CQ. Il faut que cela soit compatible avec les règles du Code de la route. Il n'y a actuellement pas de marché à la Ville de Paris sur ce sujet, et nous ignorons le coût. En revanche il y a toujours en mairie du 2^{ème} des affiches de sensibilisation sur la prostitution, datant de la coupe d'Europe de football de 2016, que les habitant.es peuvent venir chercher pour afficher dans les parties communes.

Capitaine Couton : il faut appeler le 17 en cas de flagrant délit. La prostitution n'est pas illégale, en revanche l'entrée par effraction l'est, il est possible de filmer un délit d'effraction et d'envoyer les vidéos à la police. Les numéros pour joindre le commissariat du 2^{ème} directement, ainsi que l'adresse mail du capitaine, seront communiqués sur la liste de diffusion prostitution.

En conclusion le CQ propose de constituer un petit groupe de travail pour écrire un vœu au Conseil de Paris, pour travailler sur les panneaux avec O. Maillebauu et pour travailler au suivi de cette réunion.

• **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Compte-rendu adopté à l'unanimité.

• **Fusion 1234**

Retour rapide sur les ateliers qui ont eu lieu le 14 février et 14 mars.

Les CR de ces réunions ont et seront transmis aux conseillers et aux habitant.e.s qui le souhaitent.

• **Budget participatif 2019**

3 projets déposés par le CQ SBN ont été envoyés à l'étude :

- Assothèque : du matériel en commun pour les associations du 2^{ème}
- Mémoire du Sentier : des tissus à la Silicon Sentier
- Aménager les alentours du square Bidault

Le projet de marché écoresponsable n'a pas été retenu par la ville car il implique des frais de fonctionnement. Deux projets ont été déposés par des conseiller.es ou associations pour la rue Saint Denis (décorations de Noël et promotion des commerces de proximité). Les habitant.es sont invité.es à s'associer ou simplement « liker » les projets sur le site du BP.

Un habitant fait remarquer que le projet écoresponsable correspondait bien à la ligne politique du maire du 2^{ème}, il est donc dommage de l'avoir rejeté.

- **Embellir Paris**

Le projet retenu est celui des Trois nuages, de Gilles Brusset avec Métalobil. [Lien](#).

Le projet retenu ne correspondant pas au vote du public, un habitant s'interroge sur l'intérêt de faire les voter les gens si l'administration choisit ensuite un autre projet. Même remarque que pour le BP : le projet Totem de la biodiversité aurait été cohérent avec le projet politique de l'exécutif du 2^{ème} et aurait permis de verdir le quartier.

- **Le CQ (M Lacoste) fait remarquer qu'il est dommage d'avoir un projet embellir Paris sur une place ou les tags / graffitis ne sont pas nettoyés depuis 3 ans.**

O. Maillebauu rappelle que les services de mairie sont responsables de la prise en charge du nettoyage des tags et graffitis en dessous de 4m. Au-delà, cette charge incombe à la copropriété. Concernant ceux de la place d'Alexandrie ils sont probablement en partie situés à plus de 4m, auquel cas ce n'est pas aux services de s'en occuper. De nombreuses personnes dans la salle tendent à penser que les tags s'étalent en dessous et au-dessus de 4m. D'ailleurs que se passe-t-il dans ce cas ? O. Maillebauu doit faire vérifier la hauteur des tags de la place d'Alexandrie et revenir vers le CQ.

- **Espace Public**

Plusieurs intersections ont été signalées à la mairie suite aux retours d'habitants pour sécuriser les passages piétons :

- Intersection rue des Petits Carreaux et rue de Cléry
- Intersection rue des Petits Carreaux et rue d'Aboukir
- Zone de passage d'enfants que constitue le triangle école Beauregard/ crèche Thorel/ square Bidault
- Angle rue Poissonnière et rue Beauregard
- Croisement rue du Sentier et rue des Jeûneurs

Mathilde demande quelle suite sera donnée à ce travail d'identification ? Quel plan d'action ? B. Charpentier doit revenir vers le CQ.

Les nouveaux passages piétons (nouveaux marquages au sol) ne sont pas compris / respectés. Y'a-t-il eu un bilan de fait sur leur usage ? Non pas à cette date, B. Charpentier prend le point.

La peinture de l'œuvre sur l'escalier Bonne Nouvelle, qui était déjà endommagée après quelques mois seulement, a été restaurée par la DAC.

- **Budget**

Le CQ aimerait utiliser son budget d'investissement pour monter une opération de sensibilisation à la propreté / pollution des mégots : achat et distribution de cendriers de poches floqués du logo du CQ. A priori cela rentrerait dans l'enveloppe du budget d'investissement, à confirmer par Annie Lahmer.

Le CQ aimerait également investir dans des tables, un Kakemono et des badges pour les événements du quartier. Problème de stockage des tables à résoudre => Voir avec la Paillasse ?

M. Lacoste doit envoyer un mail à Annie Lahmer pour toutes les questions relatives au budget.

B. Charpentier doit communiquer la liste des projets sur lesquels le CQ pourrait s'associer.

- **Calendrier 2019**

- 23 mai 2019 : prochain apéro Papotages et Grignotages place d'Alexandrie
- 25 juin 2019 : 3^{ème} réunion plénière